



UNION POUR LA « CULTURE ET L'AVENIR PROFESSIONNEL EN EUROPE »

Association Internationale publiée au Moniteur Belge sous le n° 15274/94
Membre de la Fédération des Associations Internationales (F.A.I.B.)
Répertoriée dans l'Annuaire des Associations Culturelles de l'Union Européenne



Madame, Monsieur,

Si vous désirez adhérer à l'UCAPE pour l'année 2019, nous vous demandons de compléter le document ci-dessous et de le renvoyer à Philippe REVELLO, UCAPE,

Nous vous demandons de payer les frais d'adhésion ainsi que les DEC par PC BANKING ou par virement bancaire au compte UCAPE France.

Nos références bancaires : CIC, 18 à 20 place de la Halle – BP49 – 60303 SENLIS CEDEX
CODE IBAN (Etranger) : FR76-3002-7172-6900-0201-1700-168
CODE RIB : (France) : 30027-17269-00020117001-68
CODE BIC : CMCIFRPP

Nous vous remercions de votre compréhension et, restant toujours à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur à notre entière collaboration.

✂-----

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT À L'UCAPE

Année 2019

Nom de l'établissement :

Nom et prénom du Directeur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Nombre d'élèves dans l'établissement :

Nombre d'élèves en formation UCAPE :

Nom et prénom du responsable UCAPE :

E-mail :

Noms des autres personnes auxquelles il est également souhaitable d'adresser des informations, par exemple le BUS (Bulletin UCAPE Scolaires) en précisant leur adresse mail.

- nom : - fonction :

- nom : - fonction :

- nom : - fonction :

- nom : - fonction :

ENGAGEMENT

Adhérer à l'UCAPE permet de faire état officiellement de sa qualité de membre.

ADHESION

RENOUVELLEMENT

Tarif des cotisations

Si votre établissement a un nombre total d'élèves

-inférieur à 500 : tarif 40€

-supérieur à 500 : tarif 80€

Quand vous faites une demande de DEC, vous devez payer (uniquement par virement bancaire) des frais de chancellerie :

Frais de chancellerie par DEC

15 € par diplôme en primaire

25 € par DEC en secondaire

30 € par DEC langue

40 € par DEC en supérieure

Toujours bien indiquer sur votre virement en communication :

le nom de l'école, s'il s'agit de frais d'adhésion, de renouvellement d'adhésion ou de demande de DEC.